

Par vos élus de proximité FO Thierry Pernin et Catherine Reggianini

## Point 1 : Santé sécurité

### Présentation du Bilan JLO 2020 : par Jean-Baptiste DEQUEVAULIER (psychologue du travail)

JLO, c'est l'entreprise qui gère la ligne d'écoute psychologique dédiée à tous les salariés de l'entreprise.

20 entretiens individuels ont été réalisés en 2020 (5 de plus qu'en 2019) :

6 en face à face, 14 en distanciel, de nouvelles modalités d'échanges liées au contexte sanitaire).

Le psychologue est revenu sur site en octobre et novembre.

Si la répartition par profession est stable, ce sont plutôt les motifs d'entretien qui évoluent.

En tête les problématiques de relation de travail, la vision de l'avenir, le sens et les exigences au travail.

Le psychologue souligne que pour certains salariés un suivi a été nécessaire impliquant plusieurs rendez-vous.

Des entretiens individuels, groupes de paroles ont également été proposés aux salariés de certains services (retour en emploi, retravailler ensemble).

Le psychologue du travail fait un point mensuel avec la DRH locale et plusieurs réunions se sont tenues avec la direction, le médecin du travail et l'assistante sociale.

L'encadrement a également suivi une formation QVT (qualité de vie au travail) en octobre à Strasbourg.

Les élus regrettent de ne pas être plus associés et proposent d'organiser des réunions pluridisciplinaires de prévention en présence du psychologue, de l'assistante sociale et du médecin du travail.

La direction et le psychologue du travail proposent de fixer une date lors de la prochaine venue sur site prévue le 18 mars.

### Bilan absentéisme au 31/12/2020

En 2020 en lorraine, le taux d'absentéisme moyen est de 7,73% (7,35% pour les journalistes et 8,02% chez les PTA).

Un taux en augmentation, on était de 5,91% en 2019 et 4,18% en 2018.

La crise sanitaire et le premier confinement sont passés par là !

Le taux d'absence moyen lié au COVID sur l'année est de 5,75%, un taux d'absentéisme qui explose en mars (14,58%) et avril (14,77%).

La direction fournira aux élus le mois prochain le détail des motifs d'absences (garde d'enfant, absence autorisée payée, maladie etc.)

### **Télétravail :**

Il reste la règle quand cela est possible comme indiqué dans un communiqué de la direction le 5 février.

Cependant, si des salariés souhaitent revenir un ou deux jours par semaine sur site ils doivent au préalable solliciter leur manager.

### **Web : demande de mise en place d'un « espace de discussion » tel que prévu par l'accord QVT**

Les élus sollicitent la direction pour la création de cet espace de discussion depuis longtemps.

La direction renvoie dans un premier temps à un point plus global sur l'expérimentation des pratiques du WEB.

Un point qui fera partie du plan d'action présenté début mars par la direction aux élus pour faire suite aux préconisations rédigées dans la résolution du CSE de décembre suite à la remise de l'expertise faite par le cabinet CEDAET en Lorraine.

« C'est une perte de temps » pour les élus qui demandent à la direction de démarrer sans attendre l'espace discussion. Cette requête est finalement acceptée par le rédacteur en chef.

### **Locaux Nancy :**

- demande des élus : mise en place d'un atelier de réflexion sur les espaces de travail à la rédaction et au web.

Betty Claudel (IMG) privilégie la création d'un groupe de travail qui associerait tous les salariés qui le souhaitent pour une réflexion autour des espaces de travail de la rédaction, du web et de l'espace d'accueil pour les invités. A ce jour, aucun calendrier n'est arrêté.

-Point sur les travaux de rafraîchissement / rénovation réalisés et à venir

Les travaux réalisés concernent l'ensemble des sanitaires du bâtiment A, la news-room, la salle de ressources et le bâtiment B.

Reste à aménager l'ancien espace fumeur. L'IMG est en attente d'un diagnostic avant travaux.

- point sur les loges de maquillage : les bons de commande sont passés pour l'achat de dalles d'éclairage, des travaux de remise en propreté seront également réalisés.

Des travaux de réaménagement sont également envisagés à Metz ; les élus demandent qu'une information soit faite en instance dès que les projets seront arrêtés.

### **Locaux Epinal :**

Des problèmes de voisinage, d'insalubrité et de chauffage ont été remontés aux élus.

Une réunion s'est tenue le 15 janvier dernier en présence de l'IMG et les services de la ville d'Epinal en charge des gros travaux.

L'IMG reconnaît que les travaux peinent à avancer, seuls les plus urgents ont été effectués.

Concernant les appareils de chauffage électriques (à la charge de France 3) de nouveaux radiateurs viennent d'être installés.

Les élus suggèrent d'envisager un déménagement.

Les élus évoquent également le bureau de Bar le Duc et rappellent que des visites périodiques des bureaux excentrés doivent être organisées avec la direction. Crise sanitaire oblige aucune visite n'a pu avoir lieu en 2020, il convient d'y remédier pour cette année.

## Masques FFP2

La direction envisage-t-elle de doter de masques FFP2 les équipes qui tournent en extérieur face à la recrudescence des nouveaux variants du COVID ?

Pas de changement de préconisation : pour l'heure, ils ne sont prévus que pour les tournages dans des lieux considérés comme sensibles (EPHAD ou hôpitaux) nécessitant le port de ce type de masque.

Les élus soulèvent la particularité de certains pays frontaliers où le port du masque FFP2 est obligatoire comme en

Allemagne dans les transports publics et les commerces.

La direction répond qu'elle dispose d'un stock à Nancy et à Metz (50 masques FFP2 disponibles dans le bureau du rédacteur en chef).

Les élus informent la direction : dorénavant pour les tournages au Luxembourg les journalistes devront posséder un test PCR négatif de moins de 72 heures.

La direction ignorait, elle va communiquer.

## Point 2 : Activités

### Point sur les PAE, sports, projets, partenariats : en présence de Fanny Klipfel

La direction rappelle qu'en raison de la crise sanitaire, le calendrier est mouvant, et la période est peu compatible pour l'organisation d'événements avec anticipation.

Dernière captation en date, la retransmission dimanche 7 février du match de handball Nancy - Cherbourg avec Yoann Rodier et Nina Kanto (ancienne capitaine de l'équipe de France et du Metz Handball) aux commentaires.

Pour le printemps, handball féminin à Metz et du basket à Nancy seront au programme.

Autre projet, une émission consacrée au succès du tourisme dans le Grand Est est en préparation pour juin (En support, un événement sur la route des vins en l'Alsace, la Lorraine et la champagne Ardenne contribueraient avec des sujets et des duplex.)

A partir du 23 juillet : Mondial Air Ballons (Info + programme)

Les élus constatent que l'antenne de Lorraine peine à faire émerger de nouveaux projets.

En parallèle, la Région Grand Est consacre une enveloppe de 600 000 euros à une campagne de captations réalisées par des sociétés de production locales, des captations de spectacles vivants déprogrammés du fait de la crise sanitaire diffusées via des TV locales.

La direction précise que c'est un choix politique : la Région Grand-Est a signé un contrat d'objectifs et de moyens avec les TV locales. C'est une situation face à laquelle la direction se dit impuissante.

Le directeur régional précise qu'il a rendez-vous cette semaine avec l'institution régionale.

Partenariats : les élus s'étonnent d'une délibération au conseil municipal de Nancy du 14 décembre dernier faisant état d'un partenariat avec France 3 Lorraine confèrent une exclusivité à la chaîne sur certains événements.

La direction s'étonne de la procédure (délibération du conseil municipal) et évoquent des conventions de communication classiques.

Les élus demandent à la direction de clarifier cette convention pour une totale transparence clarifiant les relations avec la ville et l'indépendance éditoriale de la rédaction.

Editions spéciales et JT extérieurs :

Le rédacteur en chef met en avant ce type d'opérations qui permettent aux équipes de « sortir » sans attendre des PAE difficiles à organiser en ce moment.

Le choix éditorial se porte plutôt sur une thématique que sur un évènement :

- **Octobre** : Monde de la culture (salle Poirel)
- **11 novembre à Verdun** : hommage à Maurice Genevoix ancien combattant qui entre au Panthéon.
- **18 décembre** : Noël place Stanislas au pied du grand sapin
- **Janvier** : JT dans les Vosges - Les stations de ski à l'arrêt
- **À venir, une opération FTV le 26 février** : JT Spécial agriculture (en lieu et place du salon de l'agriculture) et 28 février, un DIMPOL « agriculture ».

### Point 3 : Organisation / planning BRI

#### Organisation du travail du service des adjoints au BRI

Renfort d'un adjoint du vivier à la rédaction :

Le rédacteur en chef reconnaît que la personne venue en renfort depuis janvier à l'encadrement a été en difficulté sur les JT (manque d'expérience). A compter du 8 février il sera chef d'édition pour se roder.

Un autre renfort du vivier est prévu la dernière semaine de février (son profil a été vérifié pour s'assurer de ne pas commettre la même erreur.)

**Planning** : Un adjoint a été identifié pour être formé à la planification, il sera 3 semaines en doublure avec l'adjointe en charge du planning de la rédaction depuis maintenant 1 an.

Une fois formé, une organisation restera à trouver pour laisser la même personne sur le planning plusieurs semaines d'affilé. L'autre adjoint pourra ainsi retourner vers l'édition.

Les élus se félicitent de cette démarche (qui était d'ailleurs l'une des préconisations du rapport CEDAET) : cela permettra de soulager la personne qui porte seule cette lourde tâche depuis 1 an.

La formation à l'encadrement JT pour un adjoint en charge du Web se faisant attendre (date à venir), ce dernier est entré dans la boucle de l'édition, une souplesse pour l'encadrement des JT et par la même occasion une meilleure rotation pour les WE et la préparation des PAE ou opérations extérieures.

Les élus s'interrogent cependant sur l'alternance des adjoints en charge des JT (changement chaque jour) ce qui complique le suivi de l'information. Ils seront également attentifs à la planification du rédacteur adjoint en charge de la locale de Metz sur les WE à Nancy (maximum 1 WE tous les 2 mois) afin ne pas déshabiller la locale en termes de suivi éditorial et coordination du planning.

Concernant le rôle du pilote Web, la direction rappelle que l'encadrement de la partie Web peut se faire en télétravail ou en présentiel.

### Rappel de la préconisation du 30 août 2016 concernant la limite de 7 jours de travail consécutifs

Les élus ont constaté des dépassements de planification de plus de 7 jours pour certains salariés. La DRH rappelle qu'il s'agit d'une préconisation de 7 jours travaillés sur 2 semaines civiles en fonction de l'exigence d'une situation. Elle précise également que ces situations restent marginales, dans certains cas, il peut s'agir d'une demande d'un collaborateur. En tous les cas cela doit toujours se faire avec leur accord.

Une note a été renvoyée à l'encadrement. La DRH précise qu'en cas de problème le salarié concerné doit contacter la personne en charge du planning de la rédaction.

### BIP de Sarreguemines : bilan de l'activité du bureau et occupation des locaux

Depuis plusieurs semaines le bureau de Sarreguemines n'est plus occupé.

L'un des deux journalistes affectés est en télétravail pour des raisons de vulnérabilité, l'autre journaliste est en formation pour plusieurs mois.

Le rédacteur en chef indique que son choix est d'affecter ponctuellement une équipe sur la Moselle Est soit pour de l'actu du jour soit pour un évènement planifié comme un procès.

Les élus s'inquiètent de cette situation, pourquoi ne pas utiliser le potentiel d'un CDD en remplacement de la personne en formation ?

L'actualité en Moselle-Est est dense, la couverture de la zone n'est pas assurée de manière pérenne.

Un glissement de potentiel qui pourrait coïncider avec l'économie d'une équipe d'actu de moins chaque jour sur le JT depuis la mise en place du 18h30 !!

## Point 4 : UTS et UCC

### UTS :

La direction indique que les formations se poursuivent en Lorraine.

14 journalistes déjà formés et 12 autres dans les prochaines semaines (encore 7 sessions de 2 jours).

1 OPV a été formé à l'université à Paris sur 3 jours.

Au final la lorraine sera dotée de 28 utilisateurs. Une « communauté UTS » va être créée pour échanger sur les pratiques, première réunion prévue le 11 février à 14h.

### UCC :

2 personnes ont été formées à la gestion d'antenne.

5 personnes validées et formées à la conception multimédia (2019-2020).

Comme prévu dans l'accord UCC, un jury de validation finale se tiendra courant 2021 pour statuer sur la pratique.

Bilan de la répartition des actes :

- Mixage : 10 personnes concernées – 78 actes exercés
- Multimédia : 4 personnes concernées – 36 actes exercés
- Infographie : 2 personnes concernées- 11 actes exercés
- Mise en image : 6 personnes concernées- 21 actes exercés
- Mise en lumière : 1 personne concernée- 4 actes exercés
- Gestion d'antenne : 2 personnes concernées- 138 actes exercés.

## **Point 5 : Plan d'action suite à l'expertise CEDAET et préconisations des élus du CSE**

La direction informe qu'un plan d'action sera présenté et discuté avec les représentants de proximité d'ici la fin février.

La direction précise qu'elle se fait accompagner sur le projet par la DDSQVT et la société JLO avec un psychologue spécialisé dans l'accompagnement des collectifs.

La prestation de JLO consistera à la présentation du plan d'action, la constitution d'un comité de pilotage, fixer un calendrier, organiser et accompagner des ateliers prévus dans le plan.

Les élus préconisent une formation en amont des membres du comité de pilotage pour une plus grande efficacité.

## **Point 6 : Point sur le « 18h30 » suite à la levée du préavis de grève et à la réunion extraordinaire du 2 février. La direction a enfin transmis aux élus de proximité un plan de charge de cette nouvelle tranche.**

D'un point de vue général et pour faire un pas de côté, les élus relèvent un manque d'équité entre la Lorraine et l'Alsace en termes de programmes.

Aujourd'hui, « complètement à l'Est » diffusé à 11h50 ne fait plus que 10 mn contre 26 auparavant, de nouvelles émissions sont apparues en Alsace (deux matinales le vendredi et samedi). Quant à la Champagne Ardenne, elle a conservé l'émission du matin diffusée sur tout le Grand-Est. Peu, voire aucune PAE sur l'antenne de Lorraine, une antenne qui apparaît pour les élus comme le parent pauvre du Grand-Est !

18H30 : La première remarque des élus concerne le début de la tranche.

On annonce au téléspectateur une prise d'antenne à 18H30 mais celle-ci intervient après un « tunnel » de 10 minutes de servitudes (publicités et bandes annonces). La direction reconnaît que cela n'est pas judicieux et l'a fait remonter à Paris.

Autre problème soulevé, une charge de travail supplémentaire pour les présentateurs du JT régional de 19H qui doivent intervenir pour un titre alors qu'ils

sont en pleine préparation de leur JT, voire de l'accueil de leur invité pour 19h.

Pour cette tranche du 18H30, le plateau est à Strasbourg, le pilote éditorial également, et cela se ressent.

**Concernant le « 99 secondes »**, les élus relèvent un problème d'organisation, des allers retours pour la validation des modules entre Strasbourg et Nancy et des versions successives à refaire.

Un manque de suivi également pour les intervenants comme par exemple les « coachs » pour la thématique « remise en forme ».

On remarque aussi des contraintes liées au montage à distance (« boîte noire ») et des temps de calage (1 jour pour deux numéros) trop importants pour des chroniques récurrentes avec le même intervenant, alors que les jours de prépa se font rares dans les rédactions sur des sujets qui en auraient bien besoin !

La direction va effectivement ajuster.

**La « question du jour »** : Pour les élus, les interviews skype ne sont pas satisfaisantes (images et sons dégradés).

La direction invoque la possibilité d'avoir des intervenants de tout le Grand-Est (et pas seulement des Alsaciens) : même si la qualité n'est pas HD, on retrouve cela sur beaucoup de chaînes aujourd'hui.

Concernant les éditrices Web, des ajustements sont à prévoir par rapport au cahier des charges. Un point doit être fait avec elles pour quantifier le temps de travail nécessaire à la conception via Potool pour le module et leur contribution pour le linéaire.

Les élus s'inquiètent des arbitrages de temps entre l'une et l'autre des activités, notamment en raison de la perte de temps occasionnée par les allers et retours pour corrections avant validation. Dans le plan de charge, la vacation prévue pour le module était d'une demi-journée.

Les élus relèvent également la nécessité d'associer davantage les OPS et OPV de Lorraine à cette nouvelle tranche.

La direction n'y est pas opposée quand le planning et le potentiel le permettent. La cheffe de centre précise qu'à Nancy, les OPV sont occupés régulièrement sur « Enquête de Régions » et « Ça roule en cuisine ».

Les représentants de proximité insistent sur le fait que la possibilité de planifier des OPV sur ces produits libérerait du potentiel pour le BRI.

La direction évoque aussi les UTS pour dégager plus de moyens.

Pour les élus, « La question du jour » pose aussi un problème du point de vue éditorial, avec des choix de thématiques souvent trop générales et peu concernantes pour les habitants du Grand-Est. D'ailleurs, plusieurs journalistes lorrains ont jeté l'éponge pour la présentation de cette rubrique.

La direction envisage d'entamer une réflexion sur l'évolution éditoriale après avoir entendu les représentants de proximité des 3 antennes.

**A suivre, prochaine réunion extraordinaire à ce sujet jeudi 18 février à 16h.**

Les élus sont ensuite revenus sur l'interprétation qu'avait faite le Directeur Régional lors de la réunion du 2 février sur la possibilité ou non de recourir à des CDD en renfort là où le besoin se ferait sentir pour le 18H30, comme mentionné dans le protocole de levée du préavis de grève.

Le directeur semble un peu confus sur ce point. Il reconnaît qu'il s'agit d'une interprétation du protocole. Il ajoute qu'il n'y a pas d'opposition à recourir à des CDD, mais pas directement pour le 18H30 mais plutôt en cas de besoin si l'actu le justifie ou pour une PAE.

Les élus relèvent également des problématiques d'organisation sur le module « Intergénérationnel » pour lequel un OPV de Nancy a été envoyé à Strasbourg pour tourner sur un fond vert alors que dans le même temps, un OPV de Strasbourg était planifié en maintenance !

Concernant la forme du module, sous-titré, la direction précise que c'est un choix, puisqu'il est diffusé à la fois sur le linéaire mais aussi sur le Web.

Pour conclure : la direction dit entendre les remarques des élus. Un arrêt de la diffusion du 18H30 pendant les vacances scolaires de février va permettre une réflexion sur les solutions à déployer pour faire évoluer cette tranche.

**Prochaine réunion en Lorraine  
le 9 mars 2021**

**N'hésitez pas à nous poser vos  
questions.**

Vos élus FO de proximité :  
Catherine Reggianini et Thierry Pernin